

Parcs & Réserves pour les générations futures

● PNR INFOS ● N°010 du 11 nov 2023



LE CONSEIL DE GESTION (COGES) S'EST REUNI EN SA 3ÈME SESSION ORDINAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2023



PARTICIPATION DE LA CÔTE D'IVOIRE AU SOMMET DES TROIS BASSINS À BRAZZAVILLE

9ÈME ÉDITION 2023 DU PRIX VERT POUR LA CONSERVATION DU PARC NATIONAL D'AZAGNY



LE CONSEIL DE GESTION (COGES) S'EST REUNI EN SA 3ème SESSION ORDINAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2023.

Le COGES organe de décision de l'OIPR, s'est réuni à la salle de conférence de la Direction Générale ce jeudi 09 novembre en sa 3ème session ordinaire. Le Conseil a validé le bilan des activités du troisième trimestre et a approuvé les rapports financiers de l'Agent Comptable et du Contrôleur budgétaire au titre de l'année 2022.

SOMMAIRE

News OIPR

Infos plurielles

Bon à savoir

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Général TONDOSSAMA Adama
Directeur Général

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Colonel OUATTARA Kassoum D.
Directeur de l'Administration et des RH

RÉDACTEUR EN CHEF

Germain EHIMANCE
Chef SERCOM - Direction Générale

COMITÉ DE RÉDACTION

Germain EHIMANCE
Chef SERCOM - Direction Générale
Kipré Jonas Christain NAKA
Administrateur SERCOM - Direction Générale
COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale
MEITE Namory
Chef SERCOM DZSO
TOURE Yacouba Eric
Assistant SERCOM DZSO
ZEHITA Bi Togué Alfred
Chef SERCOM DZS
Mme Bamba Magbè
Chef SERCOM DZNE

N'DAH Eba Danielle
Stagiaire SERCOM - Direction Générale

INFOGRAPHIE
COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale

COMITÉ DE LECTURE
Colonel OUATTARA Kassoum
Colonel GONTO Gbassaha
Colonel ADOMPO Celestin
Colonel AMON Koutoua Benoît
VAHA Adolphe

OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES

ABIDJAN COCODY les II Plateaux, derrière l'école la Pépinière
Tél.: 27 22 41 40 59 - 06 BP 426 Abidjan 06 - www.oipr.ci

PARTICIPATION DE LA CÔTE D'IVOIRE AU SOMMET DES TROIS BASSINS À BRAZZAVILLE



Dans le cadre de la protection de la biodiversité mondiale, le 2ème sommet des trois bassins des écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales, s'est tenu à Brazzaville au Congo du 26 au 28 octobre 2023. Cette rencontre a vu la participation de plusieurs délégations dont la Côte d'Ivoire avec à sa tête la Présidente du Senat, Kandia CAMARA, qui avait à ses côtés le Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique, M. Jacques Assahoré KONAN.

Après les segments des experts et des ministres qui se sont tenus, respectivement les 26 et 27 octobre, le segment présidentiel avec la participation de près de huit chefs d'Etat africains s'est tenu le 28 octobre 2023.

A ce sommet, le Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique, Monsieur Jacques Assahoré KONAN, a pris part à un segment ministériel portant sur la gouvernance régionale et mondiale, les investissements intégrés, les mécanismes financiers, le marché de carbone et la coopération scientifique. Au cours de ce panel, il a été ainsi question d'unir les efforts des participants et d'aligner leurs positions pour parler d'une seule voix au sein des instances multilatérales du climat et de la biodiversité.

Pour le Ministre en charge de l'Environnement, nos parcs et réserves jouent un rôle primordial dans la lutte contre le changement climatique, d'où l'engagement de son pays à soutenir la création d'une coalition mondiale pour la restauration de 350 millions d'hectares d'écosystème terrestres et aquatiques.

Ainsi lors de sa prise de parole à ce sommet, la Chef de la Délégation ivoirienne Kandia Camara, a indiqué que face à une réduction significative de son couvert forestier la Côte d'Ivoire a pris des mesures audacieuses. Notamment, la Stratégie de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts (SPREF) initiée avec un ambitieux plan décennal pour restaurer 20% de son patrimoine forestier d'ici 2030.

Il est à noter que « Le Sommet de Brazzaville a pour ambition de poursuivre une réflexion initiée en 2011, en vue de formaliser une véritable coopération Sud-Sud en faveur de la biodiversité et du climat, au travers d'une gouvernance concertée de nos bassins forestiers. » Pour finir, les représentants de l'Unicef, de l'OMS-Afrique ainsi que des délégués du Brésil et de la Grande Bretagne ont tous appelé à une prise de conscience collective afin de sauver la planète.



Source: SERCOM DG/OIPR



9ÈME ÉDITION 2023 DU PRIX VERT POUR LA CONSERVATION DU PARC NATIONAL D'AZAGNY BRAFFÊDON CONSACRÉ MEILLEUR VILLAGE ÉCOCITOYEN 2023

Le rideau est tombé sur la neuvième édition 2023 du Prix Vert pour la Conservation du Parc national d'Azagny avec la consécration de Braffêdon comme « Meilleur Village écocitoyen ». C'était le samedi 28 octobre 2023 à Nandibo 2, en présence de Monsieur CHERIF Brahima, Préfet Hors Grade, Préfet du Département de Grand-Lahou, Président de la cérémonie.

Braffêdon est le lauréat de la 9ème édition 2023 du Prix Vert pour la Conservation du Parc national d'Azagny. Avec ses 90 points sur 100, il a remporté un tricycle d'une valeur d'un million cinq-cent-mille (1.500.000) francs CFA, un chèque d'un montant de deux millions (2 000 000) de francs CFA, un trophée et un diplôme de participation. Il a ainsi devancé les villages d'Amessan-N'guessandon et Djatékét qui ont respectivement pris la deuxième et la troisième place. Chacun a empoché, dans le même ordre, un million cinq-cent-mille (1 500 000) et un million (1 000 000) de franc CFA.

Concernant le prix de la meilleure Association Villageoise de Conservation et de Développement (AVCD), Nandibo 2 a supplanté ses paires des 10 autres localités-Centres autour du Parc national d'Azagny avec une note de 76 points sur 100. Cette AVCD a alors empoché toute seule le « Prix Spécial de la Fondation pour les Parcs et Réserves » doté d'une enveloppe de cinq-cent-mille (500 000) francs CFA remise par Monsieur Seydou DIARRASSOUBA, Chargé des opérations, représentant le Directeur Exécutif de cette structure.

Le prix du meilleur élève écocitoyen est revenu à MADOU Loïc Keren de l'EPP Irobo 1 avec 18,96 de moyenne sur 20 à l'entrée en sixième. Il a empoché un trophée, une enveloppe de cinquante mille (50 000) francs CFA, un kit scolaire et un diplôme.

Ce sont les résultats communiqués par le Colonel Hillihase BAKAYOKO, Directeur de Zone Sud de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) après avoir présenté les critères objectifs et scientifiques qui ont permis d'évaluer les villages et AVCD en compétition.

Ces résultats, avant d'être donnés, ont été validés par la 3ème session ordinaire du Comité de Gestion Locale (CGL) qui s'est tenue le mercredi 25 octobre 2023 à la mairie de Grand-Lahou sous la présidence du Préfet de la localité.

Cette fête s'est achevée avec la finale du tournoi de Maracana qui a opposé le village de Gboyo à celui de Braffêdon ; duel qui a été remporté par l'équipe de Gboyo sur le score de 1 but à 0.



SOURCE: SERCOM DZS/OIPR



Le « Prix vert » gage de conservation et de protection des aires protégées.

Le Parc national d'Azagny est une richesse écologique qui offre d'énormes potentialités de développement à la Région des Grands-Ponts, et particulièrement au Département de Grand-Lahou. Détruire ce joyau naturel viendrait à ruiner les espoirs de développement de toute la Région des Grands-Ponts. Pour endiguer ces phénomènes extrêmes et encourager la conservation de ce patrimoine naturel classé zones humides

d'importance internationale (site RAMSAR), l'OIPR a décidé d'encourager les riverains à s'impliquer dans la gestion de cette ressource naturelle à ses côtés, d'où la matérialisation du « Prix Vert », initié depuis 2015, est une activité qui vise à renforcer l'adhésion des populations riveraines aux actions de préservation du Parc national d'Azagny. Quels en sont les villages écocitoyens qui ont remporté ledit prix de 2015 à ce jour.

ANNEE	EDITION	LAUREATS
2015	1 ^{ère}	GBOYO
2016	2 ^{ème}	NANDIBO 2
2017	3 ^{ème}	IROBO
2018	4 ^{ème}	AMESSAN-N'GUESSANDON
2019	5 ^{ème}	NOUMOUZOU
2020	6 ^{ème}	NOUMOUZOU
2021	7 ^{ème}	BRAFFEDON
2022	8 ^{ème}	AMESSAN-N'GUESSANDON
2023	9^{ème}	BRAFFEDON

SOURCE: SERCOM DZS/OIPR



LE GROUPE ENOTEL TESTE LE CIRCUIT TOURISTIQUE “ÎLES ET PLANS D’EAU DU LAC DE BUYO”

Une équipe de la DZSO et le Groupe Enotel ont effectué un test du circuit touristique « îles et plans d’eau du Lac de Buyo » en octobre dernier. Ce test est une matérialisation des orientations du Plan d’aménagement et de gestion, qui envisage de proposer à la clientèle locale des circuits de visite adaptés et abordables, afin de favoriser l’éclosion d’un tourisme local et national.

Ce test a permis aux équipes de réaliser le circuit suivant :

- une traversée de la digue du barrage de Buyo, longue de 5 km ;
- un parcours à travers la Réserve partielle de Faune du N’zo ;
- une balade sur le lac Buyo à partir du campement de pêcheurs de PK15 jusqu’à l’île de la bambouseraie et 2 autres îles d’intérêt ;
- une pause au campement de PK 28 pour le casse-croute et retour au campement de PK15.

De ce test, le Groupe Enotel a fait noter les potentialités énormes dont regorge le site.

« Les paysages et les plans d’eau sont magnifiques. Et la présence d’oiseaux d’eau en rajoute davantage aux potentialités », peut-on retenir en substance.

Le Groupe Enotel a toutefois fait remarquer que d’importants travaux restent à faire afin de rendre le circuit attractif et rentable. Des options et types d’aménagements ont même été proposés à la DZSO par le Groupe Enotel, qui suggère d’impliquer plusieurs investisseurs afin de diversifier les attraits et valoriser rapidement le site.

Le moins que l’on puisse dire, c’est que ce premier test conforte la DZSO dans son choix de valoriser le Lac de Buyo et ses îles, en l’inscrivant dans son plan de développement touristique. D’autres tests devraient être envisagés avec des professionnels et potentiels investisseurs afin que, dans les mois et années à venir, les plans d’eau et les îles du lac de Buyo soient ouverts au tourisme.



Source: SERCOM DZSO/OIPR



UNE SALLE DE CONTRÔLE MULTIMÉDIA DÉDIÉE À LA SURVEILLANCE DU PARC NATIONAL DE TAÏ

C'est une salle flambant-neuve qui, désormais, jouxte fièrement les locaux de la Direction de Zone Sud-ouest de l'OIPR à Soubré. Une salle multimédia dédiée à la surveillance du Parc national de Taï, réalisée dans le cadre de la mise en œuvre du Projet MIKES+ relatif au Suivi de l'abattage illégal des éléphants et d'autres espèces cibles, financé par l'Union européenne.

Ce Projet, d'une durée de 3 ans (2021-2023), a permis entre autres de renforcer les actions de sensibilisation sur les conflits homme-faune sauvage au travers de campagnes de sensibilisation dans tous les Secteurs de gestion du PNT.

La construction et l'équipement de la salle de contrôle multimédia était une des actions clé du projet. En prélude à sa réalisation une équipe de cadres de la DZSO et de la DG OIPR s'était rendue au Congo

Brazzaville dans le Parc national de Nouabalé Ndoki pour s'inspirer de l'expérience de ce site. DZSO et de la DG OIPR s'était rendue au Congo Brazzaville dans le Parc national de Nouabalé Ndoki pour s'inspirer de l'expérience de ce site. Aujourd'hui, la salle est construite, l'internet, le mobilier et les équipements de bureaux sont acquis et fonctionnels. Le service du Suivi écologique et la Brigade mobile Sud-ouest occupent désormais les locaux. Les responsables de ces équipes suivent actuellement une formation à l'utilisation du logiciel EarthRanger, permettant de suivre et d'assister, en temps réel, les équipes de surveillance dans le parc. L'édifice a été récemment visité par la Direction Technique et la Cellule du Contrôle et de la Planification de l'OIPR, alors en mission de suivi technique et évaluation à la DZSO.



Source: SERCOM DZSO/OIPR



LE COMITÉ DE GESTION LOCALE DU PARC NATIONAL DU MONT SANGBÉ (CGL-PNMS) A TENU SA TROISIÈME SESSION 2023 À BIANKOUMA.

Dans l'optique d'assurer le fonctionnement du comité de gestion locale (CGL) du Parc national du Mont Sangbé (PNMS), organe d'appui à la gestion de ladite aire protégée, les membres ont tenu la troisième session au titre de l'année 2023, ce vendredi 27 octobre 2023, dans la salle de conférences de la préfecture de Biankouma. Présidée par Monsieur SORO Fatogoma, Préfet du Département de Biankouma, président du CGL-PNMS, cette troisième session a été meublée par trois activités majeures, notamment la présentation du bilan des activités du troisième trimestre 2023 du PNMS, les résultats préliminaires de la phase 7 du suivi-écologique au PNMS et l'étude sur l'état de conservation et de régénération de la flore ligneuse arborescente du Parc national du Mont Sangbé après la décennie de crise de 2002 à 2012 (Ouest de la Côte d'Ivoire).

En plus des membres statutaires, les personnes ressources telles que, les représentants des présidents des conseils régionaux du Bafing et du Worodougou y étaient également invitées.



Source: SERCOM DZO



ATELIER DE VALIDATION DES DONNÉES DES PHASES 7 ET 3 DU SUIVI-ÉCOLOGIQUE RESPECTIVEMENT AU PARC NATIONAL DU MONT SANGBÉ ET LA RÉSERVE NATURELLE INTÉGRALE DU MONT NIMBA

Le jeudi 26 octobre 2023, la Direction de Zone Ouest (DZO) a organisé un atelier pour la validation des données collectées au cours de la phase 7 et phase 3 du suivi-écologique respectivement au Parc national du Mont Sangbé et à la Réserve Naturelle Intégrale du Mont Nimba.

Cet atelier a vu la participation des chargés de suivi-écologique et de systèmes d'information géographique (CSE-SIG) de quatre (4) directions de Zone de l'OIPR, notamment, le CSE-SIG de la DZNE, le CSE-SIG de la DZC, le CSE-SIG de la DZSO et le CSE-SIG de la DZO. Ils ont été appuyés par les membres du groupe de travail sur le

suiwi-écologique, représenté à cet atelier par l'Université Alassane Ouattara de Bouaké et l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa.

En plus de la validation des données du suivi-écologique, cet atelier a été meublé par la présentation de deux études réalisées au PNMS, notamment une étude sur l'évaluation de l'impact des activités anthropologiques sur la séquestration du Carbone dans le PNMS, présenté par Colonel TRA Bi Tra Jeannot, responsable contentieux de la DZO. Et, la seconde étude a porté sur l'influence des feux au PNMS, présenté par le docteur KPANGUI, enseignant chercheur à l'Université Lorougnon Guédé de Daloa.



Source: SERCOM DZSE



LE COMITÉ DE GESTION LOCALE DE LA RÉSERVE NATURELLE DE BOSSÉMATIÉ S'EST REUNI POUR SA DEUXIÈME SESSION DE L'ANNÉE 2023

Le 31 octobre 2023, s'est tenue à Abengourou, la deuxième session du Comité de Gestion Locale de la Réserve naturelle de Bossématié (CGL-RNB). Présidée par Madame Mayoga CAMARA, Secrétaire Général 1, représentant le Préfet de la Région de l'Indénié-Djuablin, Préfet du Département d'Abengourou, Président du CGL-RNB, cette session a enregistré la participation des 15 membres statutaires et des personnes ressources invitées.

Sept (7) points ont constitué l'ordre du jour de la deuxième session du Comité de Gestion Locale. Après le point des informations et l'adoption du compte rendu de la première session, 4 présentations ont meublé la rencontre. Elles ont porté sur le bilan des activités de la RNB au terme

du troisième trimestre 2023, la stratégie des mesures riveraines autour de la RNB et l'état d'avancement des projets RESTORE et Pro2GRN mis en œuvre respectivement par Rainforest Alliance et la GIZ.

Au terme de la session, le Lieutenant-Colonel Issa DIARRASSOUBA, représentant le Directeur Général de l'OIPR, s'est félicité du soutien du corps préfectoral et des membres du Comité de Gestion Locale à l'équipe de gestion de la RNB dans la mise en œuvre du plan d'opérations dont la performance technique est de 74% au troisième trimestre.

Les membres du Comité ont encouragé la Direction de Zone Sud-Est de l'OIPR à poursuivre les efforts pour une gestion durable de la Réserve naturelle de Bossématié.



Source: SERCOM DZSE/OIPR



PREMIERE REUNION DU COMITE DE SELECTION DU PRIX VERT DE LA MEILLEURE ORGANISATION LOCALE DE CONSERVATION DE LA RÉSERVE NATURELLE DE MABI-YAYA

La La salle de réunion de la Préfecture d'Adzopé a servi de cadre pour la tenue de la première réunion du Comité de sélection du Prix Vert de la Meilleure organisation locale de conservation autour de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya le 09 novembre 2023.

Présidée par Madame GBADJI Nathalie, Sous-préfet de DANGUIRA, cette rencontre a réuni les membres du Comité issus du corps préfectoral, des partenaires techniques et financiers, des collectivités locales et de l'équipe de gestion.

La rencontre du Comité de sélection a permis de passer en revue et de valider les documents constitutifs du dossier de candidature et le chronogramme indicatif du concours.

Pour rappel, le Prix Vert est décerné chaque année à la meilleure organisation villageoise impliquée dans la préservation de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya.



Source: SERCOM DZSE/OIPR



LES AGENTS DE LA DIRECTION DE ZONE SUD-EST INSTRUITS SUR LES PROCEDURES JUDICIAIRES ET LES DROITS DE L'HOMME

Une session de formation de 17 agents de la Direction de Zone Sud-Est de l'OIPR sur les procédures judiciaires et les Droits de l'Homme et de l'Enfant a été organisée du 24 au 28 octobre 2023 à Abengourou.

Cette session de formation a été animée conjointement par Monsieur DJELLI N'Goran Siméon, Magistrat, Procureur de la République Près le Tribunal de Première Instance d'Abengourou et Monsieur YEBOUA Kouadio Eric, Magistrat, Substitut du Procureur de la République Près le Tribunal de Première Instance d'Abengourou. L'objectif visé est d'outiller les Officiers de Police Judiciaire et les Agents de Police Judiciaire de la DZSE sur les exigences de l'administration judiciaire en matière de conduite de procédures judiciaires, de rédaction de

procès-verbaux, des Droits de l'Homme et de l'Enfant. Au total, treize (13) modules ont été développés au cours de ces quatre jours de formation alliant théorie et pratique. Cette session a également été un cadre d'échanges au cours duquel les agents de la DZSE ont posé toutes leurs préoccupations au Procureur de la République qui a donné des réponses claires et les a encouragés à travailler conformément à la législation en vigueur.

Au terme de la formation, il s'agira pour chaque agent de la DZSE de s'approprier tous les enseignements reçus pour mieux exercer la qualité d'Officier de Police Judiciaire ou d'Agent de Police Judiciaire sous la direction du Parquet dans la conduite des poursuites judiciaires.



Source: SERCOM PCB



LA DIRECTION DE ZONE NORD-EST DE L'OIPR OFFRE DES KITS DE SALUBRITÉS ET SCOLAIRES AUX CLUBS ENVIRONNEMENTS À LA PÉRIPHÉRIE DU PARC.

La Direction de Zone Nord-est de l'OIPR a initié depuis le mois d'octobre 2023, des séances de sensibilisation au profit des établissements scolaires des Secteurs du Parc national de la Comoé.

Ce sont entre autres, le Lycée Moderne de Téhini, les collèges modernes « du parc », « de Bouna » et « de Kotouba ».

Ces séances de sensibilisation et d'éducation environnementales ont permis de sensibiliser les Clubs et l'ensemble des élèves à la protection de l'environnement, particulièrement le Parc national de la Comoé.

Après ces séances, les responsables des Secteurs concernés ont procédé à la remise des dons en équipements de salubrités et scolaires aux différents Clubs environnements en vue de permettre à ceux-ci d'assainir leurs cadres de vies scolaires.

Ces dons sont constitués de poubelles, balaies, cahiers, maillots et râteau, pour ne citer que ceux-là. Les Chefs Secteurs Bouna, Nassian et Téhini ont saisi cette opportunité pour sensibiliser les élèves sur les bonnes pratiques au profit du parc et exhorté les élèves à prendre au sérieux leurs études afin de devenir des élites de demain.

Ils n'ont pas manqué d'encourager le corps enseignant à organiser des visites au parc avec les élèves, favorable pour leur éducation.

Des séances de questions réponses ont été faites après les projections de films sur le PNC, faites par les Animateurs Ruraux, Messieurs KONE Mamadou et KOUABENAN Marcellin.

L'éducation environnementale est une priorité pour la Direction de Zone Nord-Est en charge de la gestion du Parc national de la Comoé.



Source: SERCOM DZNE/OIPR



SÉANCE D'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE À NIAKARA

Désormais, la Réserve de Faune et de Flore du Haut Bandama a des Ambassadeurs et des Partenaires pour la sauvegarde de cette aire protégée.

Il s'agit de l'IFPG (Institut de Formation Professionnelle et Générale), une école de 10 classes qui a pris l'engagement de lutter pour la préservation de la RFFHB. A cet effet, le lundi 30 octobre 2023, une conférence a été animée par le Chef Secteur de la RFFHB, afin de faire savoir aux pensionnaires de cet Institut les richesses dont regorge la réserve.



Source: SERCOM DZC



LA PLATEFORME PAYSAGÈRE DU CAVALLY VEUT METTRE FIN À LA DÉFORESTATION

La plateforme paysagère de la région du Cavally (Ouest de la Côte d'Ivoire) a débattu, mardi 24 octobre 2023 à Guiglo, lors de sa 3ème réunion trimestrielle de l'année 2023, des questions de foncier rural et d'orpaillage clandestin qu'il faut résoudre, en vue de l'atteinte de l'objectif de réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts dans cette région forestière abritant le Parc national de Taï, et la Réserve naturelle du Cavally.

Selon le responsable du programme paysager à IDH (Initiative pour le commerce durable), Jacques Konin, les participants ont, à l'occasion, passé en revue trois thématiques. Elles concernent le rapport de l'évaluation à mi-parcours du programme Initiative pour des paysages durables (ISLA), la présentation par l'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR), de la nouvelle réserve naturelle du Cavally. Des explications ont été données aux populations riveraines sur les conséquences du fait des changements qui interviennent dès lors qu'une forêt classée est érigée en réserve naturelle, comme vient de l'être celle du Cavally, depuis septembre.

M. Konin a aussi indiqué que la 3ème thématique abordée est relative à l'identification par des groupes thématiques de la plateforme paysagère de ce que le foncier rural est un frein à la lutte contre la déforestation. Il a noté que les participants ont tous relevé l'importance de la création de cette plateforme dans le Cavally, région parmi les principales zones productrices de cacao.

Ces participants ont également mis en exergue le fait que la région s'est dotée d'un schéma régional d'aménagement et de développement du territoire, et d'un plan de croissance verte. Deux documents de planification stratégique permettant d'éclairer les actions de développement de la région. Ils se sont, de même, convaincus de l'importance de cette plateforme qui prend en compte tous les acteurs régionaux y compris les populations vulnérables que sont les femmes et les jeunes.

Source: AIP



DES INFRASTRUCTURES DE BASE AU PROFIT DES POPULATIONS RIVERAINES DU PARC DE LA COMOÉ

L'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR) et son partenaire la Banque allemande de développement (KFW) ont doté les populations riveraines du parc national de la Comoé en infrastructures sociales de base, dans le cadre du projet de protection de la biodiversité de cette aire protégée.

Il s'agit de 20 barrages agropastoraux à la périphérie du parc à réhabiliter et un barrage à construire, 20 infrastructures sociales de bases intégrées à savoir dispensaires, maternités, écoles, à réaliser.

Vingt pompes hydrauliques à la périphérie du parc sont déjà disponibles avec un appui à la filière apicole, informe le service de communication de la direction de zone Nord-Est de l'OIPR basée à Bouna.

Outre ces infrastructures, plusieurs conventions ont été signées avec les communautés riveraines pour l'entretien manuel des pistes intérieures et des limites du parc, du reboisement de ces limites suivi de poses de panneaux et de stèles.

Source: AIP

Aujourd'hui dans la rubrique « Bon à Savoir », nous vous parlerons du Parc national de la Comoé

- ▶ Le Parc national de la Comoé est le plus vaste de Côte d'Ivoire et l'un des plus grands d'Afrique de l'Ouest. Il est à cheval sur les départements de Téhini et Doropo au nord, de Bouna au nord-est, de Nassian au sud et Dabakala au sud-est, ainsi que Kong à l'ouest et au nord-ouest. Avec une superficie de 1.148.756 hectares, il est classé en 1983 au patrimoine mondial de l'UNESCO comme réserve de biosphère.



- ▶ L'accès à ce site est facilité par un réseau routier très dense et un fleuve navigable à pirogue avec des affluents qui l'irriguent. Son étendue, sa diversité faunique et floristique offrent des potentialités indéniables pour la pratique de l'écotourisme et de safari. Il possède aussi un large réseau de pistes favorables aux randonnées et une existence de hauts points d'observation tels que le Mont Wabelé (664 m), le Mont Yévelé (635 m), le Mont Boutourou (560 m), le Mont Téhini (560 m). Il existe entre autre une station de recherche allemande vers Kapkin dans le secteur de Nassian.

Conservons les Parcs nationaux et Réserves Naturelles, pour les générations futures



AIRES PROTEGEES DE COTE D'IVOIRE

- Parc national
- Réserve naturelle
- Réserve intégrale



OIPR/DZSO, Juin 2022
WGS 84 UTM 29 N

Office Ivoirien des Parcs et Réserves

Direction Générale
Abidjan Cocody II Plateaux
Tél: (+225) 27 22 41 40 59 / Site web : www.oipr.ci
Email : info@oipr.ci



Scannez pour vous abonner
à notre page Facebook